

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville, le lundi 8 août 2022, à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Résolution – adoption de l'ordre du jour;

PÉRIODE DE QUESTIONS

2. Résolution – adoption des procès-verbaux;
3. Résolution – adoption des comptes à payer;
Dépôt du bordereau de correspondance;
4. Résolution pour accepter le départ de monsieur Michel Hudon au poste de contremaître aux Services techniques de la Ville de Fermont;
5. Résolution pour accepter le départ à la retraite de madame Diane Dubé au poste de magasinière aux Services techniques de la Ville de Fermont;
6. Résolution pour accepter l'embauche de monsieur Pascal Lessard au poste de manoeuvre spécialisé permanent aux Services techniques de la Ville de Fermont;
7. Résolution pour prolonger le contrat de madame Emanuelle Garneau-Mignot;
8. Résolution pour autoriser l'achat d'un mélange d'abrasif et d'abat-poussière;
9. Résolution pour autoriser l'achat d'armoires de cuisine et de salle de bain;
10. Résolution pour accepter l'offre de service de Veolia Water Technologies pour le remplacement des membranes de l'usine d'eau potable;
11. Résolution pour autoriser la location d'un photocopieur auprès de Xerox pour le service Immeubles et projets;
12. Résolution pour accepter l'offre de service de Toromont pour l'entretien annuel des génératrices de la Ville de Fermont;
13. Résolution pour autoriser le paiement pour les travaux des jeux d'eau – Décompte numéro 3;
14. Résolution – Partenariat Tugliq Énergie projet éolien Fermont;
15. Résolution pour la nomination d'un maire suppléant;
16. Résolution pour adopter le règlement numéro 480 pour fixer les dépenses de voyage des membres du Conseil, des fonctionnaires, des employés municipaux et des membres d'un comité délégué par résolution du Conseil et pour abroger le règlement numéro 269;
17. Résolution pour adopter le règlement numéro 481 sur l'utilisation de l'eau potable et pour abroger le règlement numéro 389;
18. Résolution – Avis de motion et avis de dépôt du règlement numéro 479 relatif aux animaux sur le territoire de la Ville de Fermont et pour abroger le règlement numéro 306;

PÉRIODE DE QUESTIONS

19. Résolution – fermeture de la séance.